Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-213500424-20260615-D_2026_64_D-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de Brielles

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/06/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 22/06/2026
Et
Publication ou notification du : 22/06/2026

L'an 2026, le 15 Juin à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Brielles s'est réuni à la salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur NEVEU Joseph, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 09/06/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 09/06/2026.

Présents : M. NEVEU Joseph, Maire, Mmes : CUZZI Corinne, GUAIS Angélique, HUREL Justine, MARGOTTIN Anna, RACAPÉ Mélissa, VANDESTICK Camille, MM : BOUY Pierre, CATILLON Vincent, GESLIN Serge, MORLIER Guillaume, PIHOURS Arnaud, QUINIO Philippe, TRICOT Nicolas

Excusée ayant donné procuration : Mme HEULOT Françoise à Mme MARGOTTIN Anna

A été nommé(e) secrétaire : Mme CUZZI Corinne

2026-64 – Travaux de voirie - Devis

Monsieur le Maire informe les élus que le revêtement du parking de la salle des sports est endommagé ainsi que celui de la rue du Domaine.

Par conséquent, il y a lieu de le renouveler.

Un devis a été demandé à l'entreprise COLAS (Châteaugiron) et l'entreprise PIGEON TP (Argentré-du-Plessis).

Monsieur le Maire présente les devis.

C'est l'entreprise PIGEON TP qui est la moins disante pour un montant de 18 819.38€ € HT soit 22 583.26 € TTC.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal :

- **Accepte** le devis de l'entreprise PIGEON TP (Argentré-du-Plessis) pour un montant 18 819.38€ € HT soit 22 583.26 € TTC.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le devis correspondant.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie,
Le 19 juin 2026

Le Maire,
Joseph NEVEU

MAIRIE de BRIELLES 35370

Le Secrétaire de séance,
Corinne CUZZI